

Réf: Dossier 310711

Avis de constitution

SOCIETE « SANKOFA CORP »

Siège Abidjan cocody Riviera 2, Lot 175, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANKOFA CORP »

Objet :

- Commerce général
- Immobilier
- Transport
- Marchés publics
- Mode

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan cocody Riviera 2, Lot 175, Ilot 15

Dirigeant(s) Mlle OUOROU BARE CHAIMA (COGÉRANT), M HOUNKANRIN JAHNATO BERLOGE AKUEMAHO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02309 du 10/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27697/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

